

Prorogation DTA Lucobay Esth a

Nous vous informons que le CSTB a pris en consid eration notre demande de prorogation du DTA 6/11-1978 concernant notre gamme Lucobay Esth a.

En cons equence le DTA qui initialement avait une date de validit e jusqu'au 30/06/2016, est dor enavant recevable jusqu'au 30/06/2017.

Vous trouverez ci-joint le courrier du CSTB attestant la prise en consid eration, vous pouvez utiliser ce courrier en accompagnement du DTA en cours pour toutes demandes de justification sur la gamme.

Ci-joint aussi le courrier du CSTB nous autorisant   marquer nos profils « NF-CSTB » avec la formule code 380 qui n'est pas inscrite pas au DTA.

Les services techniques ainsi que le service commercial sont   votre  coute pour tout compl ement d'information.

Fabrice KOSZAREK
Responsable du P le Produits Clients

